

Plan Bleu. Réunion des Points Focaux Nationaux
Palerme, 6 juin 2007

Renforcement des partenariats



PNUE



plan
bleu

Quatre grandes catégories de partenaires

Les institutions du système des Nations-Unies

Les institutions européennes

Les institutions bilatérales

Les acteurs non-institutionnels



PNUE



plan
bleu

- ✓ En tant que Centre d'Activités Régionales du PAM, c'est évidemment avec les institutions rattachées à ce Programme du PNUE que le Plan Bleu entend d'abord conforter ses liens.
 - ✓ Consolidation des données disponibles : MEDPOL, REMPEC, CAR ASP
 - ✓ Identification et choix d'indicateurs pertinents de développement durable : cf. travaux engagés sur les indicateurs côtiers avec CAR PAP, CAR ASP, MEDPOL.
 - ✓ Communication : coopération avec le CAR Info, pour bénéficier de ses compétences et éviter les redondances.
 - ✓ Unité de coordination pour favoriser la construction de nouveaux partenariats avec les institutions attachées au développement durable de la Méditerranée.
- ✓ Autres agences ou institutions du système des Nations-Unies :
 - ✓ PNUD : deux bureaux régionaux se partagent le suivi des pays riverains de la Méditerranée
 - ✓ Banque Mondiale : accompagnement des travaux économiques du Plan Bleu (valorisation des biens et services rendus par les écosystèmes, estimation des coûts liés à la dégradation de l'environnement, donc à l'inaction dans ce domaine)



- ✓ Cadre général = programme de travail conjoint conclu entre la Commission et le PAM fin 2005
 - ✓ Contribution du Plan Bleu aux réflexions et travaux engagés par la Commission sur les principales thématiques abordées par la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable
 - ✓ Mise en place d'une collaboration de moyen terme afin de présenter à échéance régulière un état de l'environnement en Méditerranée.
 - ✓ Mieux faire connaître aux différentes directions générales de la Commission la nature et le contenu de ses analyses thématiques ou systémiques, afin de favoriser leur appropriation par l'ensemble des acteurs concernés.
- ✓ Agence Européenne de l'Environnement :
 - ✓ travaux conjoints ou partagés avec l'Agence en matière de collecte de données
 - ✓ construction et de documentation d'indicateurs permettant, en particulier, de suivre la mise en oeuvre de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable
- ✓ Banque Européenne d'Investissement:
 - ✓ éclairer la stratégie d'intervention et d'investissement de la Banque par des travaux prospectifs thématiques en particulier dans les domaines du tourisme, de l'eau, des transports et de l'énergie.



PNUE



plan
bleu

- ✓ Élargir l'audience vers les acteurs non exclusivement environnementaux : ministères en charge des finances, des transports, de l'énergie, de l'agriculture, ...
- ✓ Se tourner vers les collectivités territoriales :
 - ✓ déclinaison territoriale des évolutions anticipées par le Plan Bleu
 - ✓ Inspirer la coopération entre régions et leurs stratégies d'investissement
 - ✓ définir puis diffuser les travaux du Plan Bleu en fonction des besoins exprimés par les différents acteurs territoriaux.
- ✓ Institutions bilatérales en charge de la coopération et du développement = acteurs incontournables du développement en méditerranée.
 - ✓ Construction d'un partenariat pérenne avec l'Agence Française de Développement et ses différents partenaires européens



- ✓ Communauté académique, à l'interface entre le monde de la recherche et les décideurs politiques.
 - ✓ Cf. partenariats conclus avec le Centre International des Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes, l'Université d'Été de la Méditerranée et le Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Économiques
- ✓ Acteurs privés, qui peuvent infléchir les scénarios tendanciels dessinés par le Plan Bleu et contribuer de façon déterminante et accélérée au développement durable des territoires
 - ✓ Cf. réseaux thématiques d'entreprises ou leurs émanations telle que l'Organisation Méditerranéenne de l'Énergie.
- ✓ Organisations de la société civile, à commencer par les organisations non gouvernementales internationales à vocation généraliste telles que le WWF, l'UICN et les regroupements d'associations méditerranéennes.

